Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

4 DECEMBRE 2008 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18033 **46**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Continuité, modernité et collaboration

Ego Perron

Chers amis de l'Union Valdôtaine, c'est pour moi un très grand honneur de pouvoir m'adresser à chacune et à chacun de vous à travers les pages de notre journal dans ma nouvelle fonction de Président de notre Mouvement.
Durant ces jours-ci, j'ai repensé aux années passées, lorsque j'étais, avec un groupe de jeunes très enthousiastes, l'animateur de la Jeunesse Valdôtaine.
A cette époque, nous regardions tous le Mouvement comme un véritable point de repère pour la Vallée d'Aoste, ce Mouvement qui faisait résonner la voix des Valdôtains aux quatre coins de notre région, de l'Italie et de l'Europe.
Je n'aurais jamais imaginé, à cette époque-là, être appelé un jour à gérer le plus grand Mouvement populaire de notre région et celui qui administre la Vallée d'Aoste au sein de nos Communes et à travers l'Administration régionale.
Beaucoup de temps s'est écoulé et les idées et les actions de l'Union Valdôtaine sont toujours là, au centre de la politique valdôtaine.
J'affronte cette tâche et cet engagement avec toute la responsabilité que cela mérite et demande.
Je l'affronte en demandant l'appui, les idées, la collaboration de tout le Mouvement, de tous les inscrits, de nos sections, de nos administrateurs communaux et régionaux, de nos jeunes qui voient dans notre mouvement l'idée politique la meilleure pour représenter les aspirations de notre peuple et pour se tourner avec sérénité vers l'avenir.
Je demande l'appui de ceux qui sont inscrits à notre Mouvement depuis très longtemps et qui l'ont vu changer, s'adapter aux situations mais qui n'ont jamais abandonné leurs idées originaires et qui constituent aujourd'hui pour nous une richesse à laquelle nous confronter pour dresser notre action, pour élaborer notre politique en étant toujours cohérents avec les principes et les idéaux de notre Mouvement.
Je demande l'appui, la collaboration et les suggestions de ceux qui ont des expériences professionnelles et politiques différentes de la mienne, de ceux qui ont des sensibilités différentes de la mienne, car le Mouvement a besoin des idées, de l'apport et de la contribution de chacun de vous.
Dans une période où il est extrêmement difficile de parler de politique, de parler d'idéaux, de principes, de valeurs, nous avons besoin de faire repartir la politique, de reparler de politique et c'est l'UV qui doit en assumer l'initiative.
Elle doit en assumer l'initiative en tenant compte aussi des temps qui ont changé et surtout qui évoluent et qui changent continuellement et très rapidement.
Continuité et modernité sont deux concepts que nous devrons tenir toujours en juste considération pour une action politique respectueuse de notre glorieux passé, adaptée aux temps présents et surtout qui sache regarder l'avenir.
Notre Mouvement et ses hommes ont reçu une grande preuve de confiance de la part des électeurs valdôtains et, avec nos élus, le Mouvement doit travailler en pleine et totale harmonie en gardant chacun son rôle et ses fonctions.
A chacun de nous, avec nos responsabilités et notre engagement, de travailler pour que la réponse unanime de notre Mouvement corresponde aux attentes des citoyens qui nous ont confirmé encore une fois leur appréciation et qui ont investi sur notre Mouvement en pensant à leur avenir.

Le Conseil Fédéral de l'Union Valdôtaine
est convoqué
le mardi 9 décembre à 20h30
dans
la salle communale
de Nus

Des interventions pour amortir les effets de la crise en VdA

Le lundi 1er décembre dernier, le président de la Région Augusto Rollandin et l'assesseur au Budget Claudio Lavoyer ont participé à une série de rencontres avec les organisations sociales afin de faire le point de la situation et élaborer des objectifs communs à propos de la crise économique et financière.
Durant la matinée, le Président et l'assesseur Lavoyer ont rencontré les représentants de Confindustria, Confidi, Finaosta et des associations des artisans, en la présence de l'assesseur aux Activités productives Ennio Pastoret; les associations de l'agriculture avec l'assesseur à l'Agriculture Giuseppe Isabellon et les associations de Commerce et des Hôtels avec l'assesseur au Tourisme, Aurelio Marguerettaz. En fin de matinée, Rollandin et Lavoyer ont reçu les représentants des organisations syndicales.
«L'intention est évidemment d'amortir les effets de la crise en Vallée

d'Aoste – a expliqué le président Rollandin – *en visant à la mise en place d'interventions consacrées surtout au secteur industriel et, en particulier, aux petites et moyennes entreprises. Parallèlement, les structures des divers départements travaillent pour arriver à des solutions normatives qui puissent simplifier le système de l'Administration et être appliquées aussi en dehors de ces mesures extraordinaires» .*
«Les rendez-vous de lundi – ont continué les membres du Gouvernement régional – *avaient un double objectif. D'un côté, ce fut pour nous l'occasion d'illustrer ce qui a été fait par le Comité technique qui s'occupe, du point de vue administratif, de contrôler la situation de la crise et d'étudier des mesures visant au soutien de l'économie valdôtaine. Et de l'autre côté, nous avons demandé aux représentants des différentes organisations sociales de nous proposer des rapports sur l'état de santé des divers secteurs productifs».* Parmi les interventions qui ont été abordées, il y avait également une répartition différente du *«de minimis»*, d'une plus grande garantie vis-à-vis des banques, l'intervention en faveur de Confidi et le renvoi du versement des prêts pour la résidence principale. *«Aujourd'hui,* – a conclu le président Rollandin – *nous avons surtout écouté les propositions des organisations sociales. Maintenant, nous travaillerons pour étudier et évaluer les interventions à réaliser dans un bref délai».*

Nouvelles du Sénat

Aides en faveur de l'agriculture et « Loi sur la montagne »

Antonio Fosson

Pendant la discussion sur le projet de loi n° 1175 intitulé "*Soutien en faveur du secteur agroalimentaire*" nous avons introduit, avec le Groupe des Autonomies et de nombreux sénateurs de la majorité, un amendement pour le prolongement des aides fiscales en faveur des entreprises agricoles qui opèrent sur les territoires de montagne ou dans des zones défavorisées.
Le décret-loi n°18 de 2006 prévoyait la réduction de 75% des dépenses fiscales pour nos entreprises agricoles : le fait d'éliminer ces aides (qui sont la juste reconnaissance des conditions particulières et difficiles d'un agriculteur dans des zones montagneuses) aurait entraîné une augmentation des frais de gestion ou bien aurait poussé les entreprises à ne pas déclarer leurs employés.
Malheureusement, l'amendement prévoyait un délai supplémentaire d'un an, et malgré le vote favorable de la Commission Agriculture, la Commission qui s'occupe du budget a réduit la période des subventions, en l'absence de fonds, au 31 mars 2009, en assurant une mesure ultérieure à cette échéance.
Cela prouve que même si le Gouvernement partage complètement la situation difficile de l'agriculture de montagne, il ne lui donne pas, par la suite, les financements pour la soutenir.
La "Loi sur la montagne" a été également présentée au Sénat : d'un côté, c'est un événement sûrement positif parce que, finalement, nous avons un texte "fondé" sur lequel travailler, mais nous ne pouvons pas ne pas observer que le texte, qui a été signé par le sénateur Santini, ne comporte pas les observations des députés parlementaires valdôtains actuels.
Il ne tient surtout pas compte de la définition de "montagne" à savoir le concept de départ sur lequel construire le texte. La loi du Conseil régional de 2007, approuvée à l'unanimité, apporte une définition précise de la haute et de la moyenne montagne, mais pour l'instant ces définitions n'ont pas été prises en considération.
L'espoir est qu'il y ait une véritable et sérieuse confrontation en Commission afin que cette loi puisse avoir des réglementations précises pour le territoire montagneux (comme, par exemple, les attentes de la défiscalisation) et pas uniquement des annonces. Enfin, j'adresse mes vœux de bon travail à mon ami Ego Perron : je ne peux qu'être content que notre équipe électorale soit à nouveau recomposée.

INDEX

Allocution
de M. Cerise
PAGE 5

Allocution
de M. Rollandin
PAGES 6-7

Allocution
de M. Fosson
PAGE 8

Séance de vendredi 28 novembre 2008

Aperçu des décisions du gouvernement régional

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé le projet d'avenant de la convention entre l'École polytechnique de Turin, l'Université de la Vallée d'Aoste et la Région pour la création d'un pôle de services de formation, de recherche scientifique et d'innovation technologique dans les locaux de l'ancienne cotonnerie Brambilla, à Verrès.
Il a ensuite donné son feu vert à l'organisation de la manifestation « La sécurité alimentaire dans les territoires de montagne », dans le cadre de la journée internationale de la montagne qui se tiendra à la Pépinière Abbé Henry de Quart, le 11 décembre 2008. L'Exécutif a ratifié l'évaluation des dossiers présentés en réponse à l'appel à projets relatif aux actions cofinancées par le Fonds social européen au titre des années 2007/2013 et a débloqué une enveloppe de 5.208.818 euros à cet effet. Parmi les 86 projets qui ont été présentés, 70 ont été retenus.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Le Gouvernement a destiné un montant supplémentaire de 600.000 euros à l'octroi de subventions destinées à compenser partiellement les dommages subis par les éleveurs du fait de l'application du plan d'amélioration de l'état sanitaire du cheptel au titre de la période 2007/2008. Il a ensuite donné son accord à la poursuite du programme présenté par l'Association Régionale Éleveurs Valdôtains (AREV), relatif à l'assurance de ses adhérents contre les dégâts directs subis par les animaux. Dans le cadre du plan de développement rural 2000/2006, une somme de 4.477.679 euros sera ventilée entre 79 bénéficiaires, en vue de la réalisation de travaux d'amélioration foncière, consistant notamment en l'aménagement de terrains agricoles et la construction ou le réaménagement de systèmes d'irrigation et de chemins ruraux.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
L'Exécutif a établi les critères et les modalités de transfert aux collectivités locales des financements nécessaires à l'exercice des fonctions relevant du guichet unique des activités productives. Le parrainage de la Région été accordé à la commune de Bard, en vue de l'organisation de la 3ème édition de la manifestation « Presepi in mostra », qui se tiendra du 5 décembre 2009 au 6 janvier 2010. Cette manifestation consistera en un concours de sculpture à thème, ouvert à tous les artisans valdôtains du secteur traditionnel, et s'achèvera par l'exposition des œuvres ainsi réalisées dans les rues du village qui mènent au fort. La Région a prévu à cette intention une enveloppe de 12.000 euros, qui sera destinée à la remise de prix aux personnes classées aux trois premières places du concours dans les deux catégories suivantes : sculpture en ronde-bosse et sculpture en haut et bas-relief.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le Gouvernement a adopté des dispositions organisationnelles pour l'application de l'accord de programme du 30 juillet 2008, qui prévoit la mise aux normes et la restructuration d'immeubles du Ministère de la Défense, sis dans les communes d'Aoste et de Pollein, ainsi que la cession à la Région de la caserne Testafochi d'Aoste.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a approuvé l'organisation d'un séjour sportif bilingue réservé aux élèves des écoles primaires valdôtaines, qui se déroulera à Autrans, en France, du 10 au 17 janvier 2009. Le colloque « Jeunes, médias et société de la communication », destiné aux établissements scolaires secondaires du deuxième degré, se tiendra le 12 décembre 2008 à Aoste, dans le salon des manifestations du Palais régional.
Le Gouvernement a donné son accord à la présentation du livre bilingue, français/patois, « Doudou et les mystères d'eaux sombres - Doucet et le mistéro d'evetrobla » destiné aux enseignants et aux élèves des écoles maternelles et des écoles primaires, ainsi qu'aux parents d'élèves.
Il a ensuite donné son feu vert à l'organisation de l'exposition « Souvenirs du Grand Tour. Le voyage en Italie à travers les photographies des archives Alinari et les collections d'art de la Région autonome Vallée d'Aoste », qui sera inaugurée le 19 décembre 2008 dans les locaux du Musée archéologique régional d'Aoste, dans le cadre du programme des expositions de la saison 2008/2009.
L'Exécutif a approuvé l'organisation de cours de graphie du patois destinés aux enseignants de toutes les écoles valdôtaines durant l'année scolaire 2008/2009.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
La Communauté de montagne Mont-Emilius recevra une aide de 23.506 euros à titre de solde des dépenses encourues dans le cadre des travaux d'entretien extraordinaire du centre d'accueil et d'assistance sociale pour personnes âgées de Gressan. Le Gouvernement a adopté des dispositions , destinées à l'Agence USL d'Aoste, en matière de réglementation des transports sanitaires non urgents ou programmés. Une enveloppe de 30.998 euros permettra de financer les activités complémentaires des projets généraux et spécifiques lancés par l'Institut Don Bosco de Châtillon, dans le cadre des deux premières années scolaires des parcours intégrés et expérimentaux d'éducation et de formation professionnelle sur trois ans 2007/2010 et 2008/2011.
L'Exécutif versera une somme de 10.000 euros à l'association Banco alimentare per la Valle d'Aosta en vue de l'achat par cette dernière de produits alimentaires, au cours des années 2008/2009.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
La Région parrainera à hauteur de 30.000 euros l'équipe nationale qui participera à la Coupe du monde de biathlon au cours de la saison 2008/2009 (décembre 2008-avril 2009). Une dépense de 503 600 euros a été engagée pour la réalisation par l'Assessorat du tourisme de manifestations promotionnelles en Italie et à l'étranger, au cours du premier semestre 2009.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
Le Gouvernement a adopté les rectifications du budget de gestion 2008 qui se sont avérées nécessaires, du fait de l'entrée en vigueur de la loi régionale n° 23 du 19 novembre 2008 portant première rectification du budget prévisionnel 2008 et du budget pluriannuel 2008/2010 de la Région.

NOUVELLES EN BREF

LE FORT DE BARD CHARME LES VISITEURS PIÉMONTAIS

C'est un piémontais, d'un âge compris entre 46 et 60 ans, en général employé ou libre professionnel, le visiteur type du fort de Bard. Son portrait-robot émerge d'une enquête effectuée au mois d'août dernier, sur un échantillon de mille visiteurs, par l'Association Fort de Bard. D'après les informations recueillies, les visiteurs hommes et femmes s'équilibrent, avec une légère prévalence de ces premiers à savoir 51%. La tranche d'âge la plus représentée est celle qui va de 46 à 60 ans (37%) ; la seconde de 31 à 45 ans (31%), puis les plus de 60 ans (17%) et enfin les plus jeunes, qui ont entre 18 et 30 ans (15%). En ce qui concerne le lieu de provenance, ce sont les régions du Nord-Ouest qui prévalent : les Piémontais sont les premiers (51%), suivis des Lombards (15%), des Valdôtains (10%) et des visiteurs de la région Ligurie (5%). A noter également la présence assez forte d'étrangers qui insèrent le fort de Bard dans leur itinéraire de visite en Vallée d'Aoste. De février 2008 à octobre 2008, ces derniers étaient au total 4.081. Les plus nombreux étaient les Français (1.972), suivis des Anglais (504), puis des Franco-suisses (475), des Allemands et des Autrichiens (313), des Espagnols (265), et enfin, des Hollandais (204). D'après les réponses obtenues par le questionnaire, on peut également savoir que 78% des interviewés a visité pour la première fois le pôle muséal. Le fort dans son ensemble, avec ses services annexes, obtient le résultat de 93% de gens satisfaits.

Avis aux destinataires Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Falegnameria
BOLLON DIEGO
Mobili su misura - Porte - Portoni - Scale interne

SERRAMENTI
con diversi tipi di legno spazzolato e antichizzato

Testato Consorzio Legno Legno
Permeabilità all'aria (UNI EN 42/A3)
Tenuta all'acqua (UNI EN 86 : E4
Resistenza al vento (UNI EN 77)
Testato prove meccaniche UNI EN 107 - UNI EN 9158
11020 CHARVENSOD
(Aosta) - Strada Pont Suaz
☎ 0165 45210 - 364933

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

Les pages 4 et 5 sont coordonnées par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Mardi 30 décembre prochain

XX^ème Foire des glaciers

Depuis plusieurs années, à Pré-Saint-Didier, célèbre station thermale de la Vallée d'Aoste, existe un rendez-vous immanquable avec l'artisanat valdôtain. Au beau milieu des fêtes de fin d'année, mardi 30 décembre prochain, on pourra visiter la Foire des Glaciers, exposition-marché de l'artisanat valdôtain, qui en est à sa XX^ème édition. Durant l'événement sont représentés les principaux secteurs de l'artisanat local, avec la sculpture et l'entaille sur bois, le travail de la pierre ollaire, le fer forgé, le cuir, les tissus, les meubles, la vannerie en plus des objets en céramique, cuivre et en verre. La manifestation est un moment de rencontre pour les résidants et les touristes et est l'expression et le témoignage de la culture de montagne. Encore aujourd'hui, comme autrefois, les artisans et les artistes créent de très beaux objets avec les matériaux provenant du territoire. Au total se sont environ 80 exposants présents à la foire, provenant de toute la Vallée d'Aoste et la manifestation se déroulera sur la place centrale de Pré-Saint-Didier et sous les arcades, de 9 à 18 heures. Pendant la journée, on se réchauffera avec du bon vin brûlé et dans les restaurants, on pourra déguster la polenta accompagnée de la Fontina D.O.P. Cette vingtième édition de la manifestation sera enrichie par d'autres initiatives pour le plaisir des visiteurs.

2^EME MARCHÉ DES NEIGES
Petit marché de produits œno-gastronomiques typiques et de l'artisanat auprès des chalets caractéristiques. Du 24 décembre au 4 janvier 2009. Horaire de 10 à 19 heures. Fermé le jour de Noël et le 1^er janvier ouverture à 14h30.
Pré-Saint-Didier, Place V. Emmanuel II.

OBLITÉRATION du 20^ème anniversaire de la Foire des Glaciers.
Auprès du Bureau du Tourisme. Horaire de 10 à 16 heures.
Pré-Saint-Didier,
Place V. Emmanuel II.

BOUCHES SAVANTES
DÉGUSTATIONS THÉÂTRALES
Dégustation de la Fontina D.O.P. de 10 à 13 heures.
Salle polyvalente I^er étage de la Maison communale.

PROMENADE ORGANOLEPTIQUE PARMI LES MOUSSEUX DE 4000 MÈTRES VINS D'ALTITUDE
Accompagnée par les sommeliers Gianluca Telloli et Riccardo Santin de l'Association 4000 Mètres Vins d'altitude – 16 heures.
Pré-Saint-Didier,
Place V. Emmanuel II.

BOUCHES SAVANTES
DÉGUSTATIONS THÉÂTRALES
Dégustation du Miel valdôtain de 15 à 18 heures.
Salle polyvalente I^er étage de la Maison communale

VISITE AU MAGASIN
DE LA FONTINA D.O.P.
Avec l'agronome Fulvio Blanchet.
15 heures – Rendez-Vous devant le magasin, puis dégustation du produit. Réservation gratuite et obligatoire (40 personnes maximum) auprès de la Pro Loco tél.: 0165/87.81.17 jusqu'à 12 heures, le 30 décembre 2008. Pré-Saint-Didier, lieu-dit Semanaz.

TOUR DU BOURG DE
PRÉ-SAINT-DIDIER EN CALÈCHE
De 14h30 à 17 heures.
Départ de la Place V. Emmanuel II.

VIN BRÛLÉ QUELLE DÉLICE!
A partir de 12 heures – Pré-Saint-Didier, Place V. Emmanuel II.

POUR LES PLUS PETITS
Tour du bourg de Pré-Saint-Didier

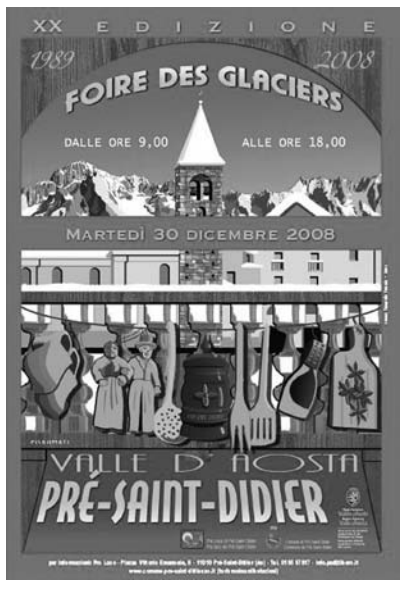

sur les poneys - de 14h30 à 17 heures. Départ de la Place Cav. de Vittorio Veneto (Piazza del Sagrato).

BARBE À PAPA
POUR TOUS LES ENFANTS!
De 14h30 à 17h. Place Cav. de Vittorio Veneto (Piazza del Sagrato).

Sur le système concentrationnaire nazi

Stage à Annecy

"*Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi*" est le thème du stage de formation consacré aux enseignants d'histoire et de français des collèges et des écoles secondaires du deuxième degré de la Région Autonome Vallée d'Aoste et de la Haute-Savoie, qui se déroulera, le 10 décembre 2008, au Lycée Berthollet d'Annecy, dans le cadre de la convention entre la Région et le Rectorat de l'Académie de Grenoble dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la culture pour les années 2007/2010. «*Le stage vise à donner aux enseignants des lignes d'action pour sensibiliser les élèves sur les thèmes-clé de l'histoire du XX^ème siècle, tels que la résistance, la shoah, la déportation et les droits de l'homme*», a expliqué le président Augusto Rollandin en présentant la délibération de la junte, le vendredi 14 novembre dernier, lors de la conférence de presse du gouvernement.

Photographies de Pietro Fioravanti et Luciano Haudemand

«Dal freddo alla forma» à l'Espace Porta Decumana

A.U.

Le 20 novembre dernier, à l'Espace *Porta Decumana* de la Bibliothèque Régionale d'Aoste, le public était invité à l'inauguration de l'exposition photographique intitulée «Dal freddo alla forma. Ricerche fotografiche di Pietro Fioravanti e Luciano Haudemand».
Les deux photographes amateurs d'origine valdôtaine se confrontent sur le thème de l'hiver, avec une référence particulière à la glace et aux formes multiples que l'eau assume en pleine nature quand il gèle.
A ce propos l'assesseur Laurent Viérin, présent lors du vernissage, a souligné que: «*L'Assessorat de l'Education et de la Culture entend, ce faisant, réserver une place à part aux créations de ces deux photographes qui, même s'ils se situent en dehors du circuit professionnel, se distinguent par la remarquable qualité de leur travail*» et d'ajouter «*cette exposition fera le tour de la Vallée d'Aoste pour permettre à la population de découvrir ces merveilleuses photos que l'Assessorat conservera*».
L'exposition, qui restera ouverte au public du 21 novembre 2008 au 22 février 2009, présente 25 photographies, en noir et blanc, réalisées par Fioravanti et 25 photos en couleur prises par Haudemand, qui a approfondi les techniques de la macrophotographie à la lumière polarisée.
Pietro Fioravanti naît à Aoste, où il réside, en 1969. Depuis 1990, il se consacre à la photographie et participe à différentes expositions et à certaines publications au niveau régional.
Il collabore, également, avec les archives photographiques du Bureau des Biens archéologiques pour la conservation et la sauvegarde des biens photographiques historiques et, pendant son temps libre, il se consacre à la recherche photographique personnelle en privilégiant le «Still-life» et l'interprétation du territoire avec l'utilisation de matériaux sensibles aux infrarouges.
Luciano Haudemand est né à La Salle en 1949. Il vit et travaille à présent à Saint-Pierre, où il exerce le métier de médecin généraliste.
Passionné de photographie, et tout particulièrement de photo numérique, il a exposé, en 2005, à la *Maison Gerbollier* de La Salle. Il cultive d'autres intérêts parmi lesquels la musique et l'œno-gastronomie.
Il a étudié le piano et le chant lui permettant de chanter dans différents groupes de musique et de participer à des concerts en Italie et à l'étranger.

L'exposition est accompagnée d'un catalogue bilingue italien-français qui contient les reproductions des œuvres exposées et les critiques de Denis Curti et Enrico Peyrot, au prix de 15 euros.

Un nouveau siège pour l'Espace VdA de Paris

L'Espace Vallée d'Aoste va quitter la rue des Capucines pour intégrer un nouvel immeuble situé dans la rue des Deux Boules dans le premier arrondissement de Paris. L'annonce a été faite par le président de la Région, Augusto Rollandin, durant la dernière séance du Conseil régional, en expliquant les «*intentions du gouvernement régional envers l'aménagement, la gestion et le fonctionnement de l'Espace*». A ce propos, le président Rollandin a déclaré que: «*Le nouvel immeuble est situé dans un lieu offrant une bonne visibilité ainsi qu'un accès pratique et rapide car il se trouve entre le Musée du Louvre et l'Hôtel de Ville à quelques mètres de la rue de Rivoli*». En ce qui concerne le rôle de la structure, le président Rollandin a confirmé que «*depuis sa création, l'Espace Vallée d'Aoste a constitué un maillon entre les institutions régionales et la communauté des émigrés valdôtains en France et l'intention du gouvernement est d'intensifier l'action qui permettra de renforcer les rapports*».
Le nouvel Espace sera aménagé sur trois niveaux qui permettront de réaliser les activités courantes et programmées, d'accueillir le public, la salle de réunion, les bureaux administratifs et les locaux techniques. «*L'acquisition des locaux permettra de faire des économies importantes sur les frais de gestion qui seront destinés aux différentes activités de promotion*», a enfin souligné Rollandin.

Amiante, Casino, don de sang, Grand Hôtel Billia, accidents sur les lieux de travail

Cinq motions approuvées à l'unanimité

Au cours de ses dernières séances, le Conseil de la Vallée a approuvé cinq motions à l'unanimité.

Enlèvement de l'amiante
Le texte concerne la programmation d'un plan d'intervention pour l'enlèvement des matériaux en fibre d'amiante des édifices et
engage le Gouvernement régional
- à promouvoir une campagne d'information et de sensibilisation sur les risques potentiels et sur l'utilité d'une prévention correcte ;
- à fournir, en attente de la définition de l'accord de programme avec le Ministère de l'Environnement et le Ministère de la Santé -aux termes de l'article 4, alinéa 5 du décret n°101 de 2003-, une consultation et un support aux communes afin de prévoir, dans les plans communaux de protection civile, des procédures d'intervention correctes et adaptées en cas d'incendie, d'effondrements ou autres problèmes en collaboration avec les organismes compétents (U.S.L., ARPA, Sapeurs-pompiers) et ensuite à programmer un plan d'intervention et d'assainissement adapté ;

engage l'Assesseur régional au Territoire et à l'Environnement à exposer un rapport semestriel aux Commissions permanentes compétentes ;
engage aussi le Président du Gouvernement régional, de concert avec les Parlementaires valdôtains, à intervenir au niveau national, dans les différentes sphères de compétences, afin de solliciter le Gouvernement à promouvoir des aides fiscales en mesure de favoriser les interventions citées précédemment.

Casino de Saint-Vincent
Cette motion traite de l'établissement d'un projet de développement économique du Casino de Saint-Vincent et
engage le Président de la Région et/ou l'Assesseur au Budget, aux Finances et au Patrimoine de présenter d'ici au mois de janvier 2009, au Conseil de la Vallée et à la IV[ème] Commission permanente, le projet de développement du Casino de Saint-Vincent, en tant qu'élément fondamental pour le développement économique dudit Casino.

Don du sang du cordon ombilical
Compte tenu que la Vallée d'Aoste est une région ayant une grande sensibilité en ce qui concerne le don de sang ;
rappelant que le 23 septembre 2008 une intéressante réunion d'information et de formation s'est déroulée, promue par la FIDAS de la Vallée d'Aoste, sur l'importance du don du sang du cordon ombilical ;
compte tenu que le sang du cordon ombilical donné offre de nouvelles opportunités de traitement et de nombreuses applications potentielles en ce qui concerne la médecine régénératrice ;
vu que au cours de la rencontre citée plus haut les dirigeants responsables des structures sanitaires valdôtaines ont manifesté leur volonté et leur engagement à travailler pour soutenir cette initiative ;
considérant qu'il y a au sein des structures présentes à l'hôpital régional « Umberto Parini » des compétences professionnelles et structurelles en mesure de rendre opérationnelle la pratique du don du sang du cordon ombilical ;

Le Conseil de la Vallée
engage l'Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales à présenter dans un délai de 90 jours, à la V[ème] Commission permanente, le projet de faisabilité de la promotion et du don en Vallée d'Aoste du sang du cordon ombilical.
Pour la Conseillère-secrétaire Emily Rini la motion *« n'a aucun caractère politique mais tout à fait social. »*

Grand Hôtel Billia
Il s'agit d'un texte relatif à l'examen par la Commission permanente compétente de la problématique inhérente à l'achat du Grand Hôtel Billia et qui
engage le Président de la Région à demander au Président de la Commission permanente compétente d'inscrire l'argument à l'ordre du jour de la prochaine réunion convoquée et éventuellement aux réunions suivantes et nécessaires afin de présenter un rapport concernant les activités, les modalités et les résultats des vérifications des contentieux (pour un montant de presque 300 millions d'euros) dans la période partant du 24 septembre à aujourd'hui.

Accidents sur les lieux de travail
La motion concerne la préparation d'une disposition légale de création d'un fonds régional de solidarité en faveur des familles des victimes d'accidents sur le lieu de travail et
engage le Gouvernement régional à préparer, dans de brefs délais, une loi régionale ayant deux objectifs :
1. créer un fonds régional de solidarité en faveur des familles des victimes décédées lors d'un accident sur le lieu de travail ;
2. promouvoir des mesures pour réaliser une coordination effective entre tous les sujets publics et privés auxquels sont confiés, par la réglementation en vigueur, les devoirs en matière de prévention des accidents et de sécurité sur les lieux de travail.

Le Chef de Groupe Diego Empereur a souligné que *« s'il y a d'une part une rigidité de la réglementation en matière de sécurité il est aussi important qu'il y ait un moment de formation et d'éducation sur la sécurité. Nous voterons cette motion mais le problème doit être affronté à partir de la racine plutôt que de simplement prendre acte du problème. »*

Avis favorable de la II[ème] Commission Affaires générales

Loi de Finances et Budget

La II[ème] Commission permanente *Affaires générales*, présidée par le Conseiller Andrea Rosset, a récemment approuvé les projets de lois relativement à la Loi de Finances régional, au Budget prévisionnel et à l'abrogation du PreFin.
« Les différents passages en Commission - explique le Président Rosset - *ont été l'occasion pour approfondir les arguments proposés par les Assessorats avec l'intention d'apporter une contribution profitable à l'approbation de la Loi de Finances et au Budget régional.*
Les lignes directrices générales ont tenu compte des finances des collectivités locales, avec l'impôt sur les biens immobiliers qui sera assuré par la Région, les fonds pour le secteur social, les investissements du Fospi, le développement économique, avec l'affectation de plus importantes ressources, tout comme une grande attention a été portée sur la crise financière internationale à travers une disposition financière appropriée qui n'est certes pas parfaite mais qui est un premier pas qui permettra d'affronter l'année 2009 d'une manière assez positive. Dans le contexte général - continue Andrea Rosset - *la présentation d'une nouvelle ébauche de préparation du budget, afin de substituer le document de planification stratégique PreFin, permettra, dans le futur, une plus importante implication du Conseil et des associations, en assurant une plus grande transparence tout comme un nouveau processus de direction stratégique et de programmation en éliminant la double discussion politique que l'actuel PreFin prévoyait. »*

L'activité des Commissions

Vendredi 5 décembre 2008
V[ème] Commission permanente *Services sociaux*
Projet de loi n°11 présenté le 28 octobre 2008 par le Gouvernement régional *«Modifications de la loi régionale n°10 du 9 avril 2003 (Prestations économiques en faveur des néphropathes chroniques et des personnes ayant subi une greffe. Abrogation des lois régionales n°70 du 7 décembre 1979 et n°43 du 15 juillet 1985)».* Rapporteur : la conseillère Hélène Impérial.

Vendredi 5 décembre 2008
II[ème] Commission permanente *Affaires générales*
Projet de loi n°13 *«Dispositions urgentes en matière d'emploi public régional»*. Rapporteur : le conseiller Luciano Caveri.

Proposition de règlement n°1 *«Modification du règlement régional n°1 du 17 janvier 2008 (Modifications du règlement régional n°6 du 11 décembre 1996 (Normes concernant l'accès aux effectifs de l'Administration régionale, des organismes publics non économiques dépendant de la Région et des collectivités locales de la Vallée d'Aoste))».* Rapporteur : la conseillère Hélène Impérial.

Vendredi 5 décembre 2008
IV[ème] Commission permanente *Essor économique*
Liaison ferroviaire Pila-Cogne : audition de l'Assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports, Aurelio Marguerettaz, du Coordinateur du Département régional des Transports et des Infrastructures sportives, Antonio Pollano, du Coordinateur du Département Ouvrages publics et logements résidentiels, Edmond Freppa et du Coordinateur du Département législatif et légal, Stefania Fanizzi.

À Bruxelles, les 26 et 27 novembre

Comité des Régions

Deux journées de travail pour le Conseiller régional Luciano Caveri à l'occasion de la Session plénière du Comité des Régions à Bruxelles. Au cours de la réunion de la délégation italienne, l'ébauche d'un document unitaire des membres italiens du Comité des Régions en vue des élections du Parlement européen du mois de juin 2009 a été discutée. Deux notes ont été proposées par le Conseiller Caveri. La première concerne la nécessité d'indiquer dans les prémices la gravité de la crise économique internationale. La seconde est inhérente à l'importance du processus d'intégration européenne, avec la ratification du Traité de Lisbonne en tenant compte de la nécessité d'une politique commune pour lutter contre la crise économique.
« Cette une bonne chose -observe le Conseiller régional Luciano Caveri- *que soit en train de s'ouvrir l'horizon d'un affaiblissement raisonnable des règles du Pacte de stabilité et en particulier afin de permettre des investissements publics dans les infrastructures pour rendre les territoires plus compétitifs mais aussi pour soutenir l'économie. Mais à présent, afin que les entreprises et la consommation des familles soient avantagées, il faut atténuer les règles rigides de la concurrence pour une utilisation raisonnable des aides publics dans le but de combattre la crise actuelle. »*

7ème Congrès National de l'Union Valdôtaine, 22 et 23 novembre à Saint-Vincent

Discours d'Alberto Cerise, président du Conseil de la Vallée

Chers unionistes,
Avant d'entrer dans le mérite de notre congrès, permettez-moi de vous livrer une pensée pour notre chère Patrizia.
Patrizia était une fille authentique de notre Vallée. Une femme aux convictions unionistes, qui chérissait la culture et les traditions valdôtaines, qui aimait nos montagnes et qui oeuvrait pour que la flamme du peuple valdôtain soit toujours flamboyante. Fidèle collaboratrice, elle m'a accompagné pendant des années, dans un travail quotidien où elle tissait finement des rapports et résolvait maints problèmes. Une femme pétillante et débordante d'énergie, que la maladie a, malheureusement, cassé mais qui n'a pas plié.
C'est un congrès fondamental qui nous réunit aujourd'hui dans cette salle. Nous serons appelés demain à réélire les organes de l'Union Valdôtaine, ce qui nous donne l'occasion de faire l'état des lieux, et nous sommes appelés à le faire avec lucidité et en toute franchise. Ce n'est pas une remise en question des principes et des objectifs de l'Union Valdôtaine ni de son organisation, mais nous avons la nécessité d'une révision critique nous amenant à revoir les comportements, les rapports, les actions.
L'échange d'idées et la cohabitation entre différentes opinions sont propres à un mouvement qui ne veut pas se transformer en une confrérie où règne la pensée unique typique d'un parti.
Nous avons le devoir de regarder vers le passé aussi bien pour éviter les erreurs commises que pour trouver les points de force aptes à relancer notre action politique, supportés par une tension idéale renouvelée, conscients de la responsabilité qui nous vient en tant que première force politique de la Région.
Nous sortons d'un résultat électoral sûrement réconfortant et inespéré en termes numériques. Cependant, nous ne devons pas tomber dans l'illusion que celle que nous avons gagnée soit notre véritable force électorale. Le passé nous enseigne que la force des chiffres peut être annulée par le manque de partage d'objectifs, de méthodes et d'idées. En un mot, par le manque d'unité.
Si, d'une part, ce résultat électoral témoigne de l'exigence de la part des Valdôtains d'avoir des réponses concrètes et des actions incisives sur la qualité de leur vie, d'autre part, ils ressentent aussi des attentes qui ont été inspirées -que ce soit volontairement ou involontairement- mais qui pourraient être difficilement réalisables, voire en conflit avec les principes de notre Mouvement. Il est donc important que l'Union et ses élus au sein du Conseil de la Vallée travaillent en cohérence avec ces principes et poursuivent une politique clairvoyante et attentive aux intérêts de la Vallée d'Aoste.
D'ici, la nécessité de réaffirmer une synergie dont le but n'est pas celui de conditionner ni de limiter l'action du Gouvernement régional, mais plutôt de la rendre plus forte et plus efficace, pour que le Gouvernement ne soit pas exposé aux pressions populistes, ne succombe pas aux lobbies économiques, aux opinions artificielles, aux tentatives de chantage politique de la part de ceux qui pensent ou croient avoir mûri des crédits utilitaristes en donnant leur consensus à l'Union Valdôtaine.
C'est une sollicitation puissante pour notre Mouvement parce qu'elle suppose une dialectique active entre les différents niveaux de gouvernement sur le territoire et les organes de l'Union, et en premier lieu avec son Président. C'est pourquoi nous avons besoin d'un leader qui nous guide fermement mais qui soit, en même temps, prêt à l'échange et au partage avec les organes du Mouvement. Le flux d'informations et de sollicitations politiques du sommet à la base et vice-versa doit revivre, et c'est une priorité incontournable.
Chers amis unionistes, il est temps de désigner un Président qui ressente l'appui de tous les habitants de la maison unioniste et qui ne soit pas le porte-parole d'un courant.
Lors de notre dernier congrès, j'avais, tout en le votant, exprimé mes perplexités quant au seul candidat à la Présidence.
Aujourd'hui, j'estime que nous avons le devoir de remercier Guido Cesal, qui a assumé la tâche de conduire l'Union dans une période très difficile. S'il a commis des erreurs, il les a payées directement sur sa personne. Mais nous ne pouvons pas cacher le fait qu'il a payé aussi à cause de nos propres indécisions et qu'il a été souvent laissé seul face aux choix qui, dans certaines cas, étaient incontournables et qui se sont retournés contre lui.
Cela ne doit plus se produire. Si nous regardons vers l'horizon, il faut redonner au mouvement -et je souligne le mouvement, et non pas les personnalités, les factions ou les courants- l'autorité de définir les frontières entre ce qui est l'aspiration légitime d'une dialectique interne, même d'affirmation personnelle, et ce qui est dicté par contre par des impositions personnalistes, par des actions de contraste par rapport aux règles et aux idées de l'Union. Les temps exigent, d'une part, que nous devons être disponibles à ouvrir les portes à ceux qui veulent revenir sur nos positions, et d'autre part, nous devons mettre à la porte ceux qui n'ont pas l'intention d'accepter les règles et les attitudes démocratiques du mouvement.
Aujourd'hui, il n'y a pas encore -et ce n'est pas à cause de nous- les présupposés pour recoudre nos rapports avec les sommets des formations politiques qui sont nées de personnages sortis de l'Union. Toutefois, il y a les conditions pour reprendre un échange serein et constructif avec les membres de leur base.
C'est important parce que, dans cette base-là, il y a des aspirations qui sont très proches de celles des unionistes : si nous récupérons cet électorat nous serons à même de renforcer une représentation d'élus ayant une base authentiquement autonomiste.
Chers amis, si nous voulons gagner les défis qui apparaissent à l'horizon -et qui vont de la crise économique internationale aux réformes institutionnelles en cours- nous avons besoin d'un mouvement fort, qui sache interpréter le rôle de point de repère de la politique valdôtaine et qui soit de grand support à l'action de la majorité régionale.
Le contexte politique actuel présente des scénarios qui doivent être l'objet d'une constante et attentive évaluation de la part de l'Union valdôtaine. Nous avons des forces nées de la scission politique avec l'Union Valdôtaine, qui sont engagées à offusquer l'activité de la majorité autonomiste et régionaliste en se faisant les porte-parole des instances de ces formations politiques qui, en raison de leur extrémisme, ne siègent plus au Conseil de la Vallée et qui, depuis toujours, se sont farouchement opposées à l'application de l'autonomie dans notre région, en proposant des formules tels que « Liberiamoci dall'Union Valdôtaine ».
Nous avons ensuite une force politique qui est l'héritière d'une gauche auprès de laquelle l'Union a trouvé pendant des années un allié correct mais qui, actuellement, n'est pas à même d'exprimer une position claire et telle à permettre des ententes de programme.
Enfin, nous sommes face à un centre-droite qui donne des possibilités de bâtir un pont avec le gouvernement italien.
Si par rapport à cela nous pouvons entrevoir une ouverture, il faut toutefois être clair que ces ouvertures -qui se placent sous le signe de l'utilitarisme- ne doivent pas se produire au détriment de nos racines et de nos idéaux.
Face à ce scénario, nous avons besoin d'un mouvement fort à même d'assurer, d'une part, une stabilité à la majorité et, d'autre part, à même de garantir l'identité politique de l'Union Valdôtaine.
Enfin, à l'époque où le processus de mondialisation vise à supprimer les particularismes, l'Union doit renforcer son réseau historique avec les peuples frères, dans une optique de solidarité politique et d'alliance avec nos élans idéaux.
Chers amis, que ce congrès soit l'expression d'une volonté renouvelée d'unité et d'intentions dans notre travail quotidien au service de notre seul peuple valdôtain.

Alberto Cerise

NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

Allocution du président de la Région, M. Augusto Rollandin

Bonjour,
à vous toutes et à vous tous,
merci aux deux Vice-présidents qui ont voulu partager, avec nous, un parcours assez difficile, merci au Bureau de présidence, merci aux autorités et aux forces politiques présentes, et surtout un merci chaleureux aux Unionistes, qui nous ont permis d'être ici pour représenter le Mouvement et qui nous ont manifesté leur confiance, lors des élections, dans une période difficile.
Je vous expliquerais donc ce qui a été fait, ce que nous sommes en train de faire et ce que nous voulons faire à l'avenir, en tant que Gouvernement, et je voudrais dire quelques mots à propos des défis qui sont à la une en ce moment.
Je crois qu'il y a, avant tout, deux thèmes très importants en ce moment: le fédéralisme fiscal et la crise économique.
Ces thèmes engendrent toute une série de contextes, de dialogues et de contacts qui sont à la base tant de l'activité du Mouvement, que du Gouvernement et des forces politiques, pour essayer de donner des réponses aux citoyens. Je crois que le véritable engagement est d'être en mesure de donner des réponses raisonnables et correctes qui ne donnent pas l'illusion de la réponse: il n'y a rien de pire que de ne pas être concrets. En ce qui concerne le fédéralisme, il s'agit d'un engagement à plusieurs facettes: en premier lieu, l'aspect que l'on oublie, sur lequel jusqu'à présent on n'a pas voulu discuter, est, peut-être, le plus important. Quand on parle de fédéralisme, de la répartition des recettes entre les Régions, on ne parle pas de l'origine des recettes. De quelles recettes parle-t-on? Qui contribuera pour ces recettes? L'aspect le plus dôle, c'est justement qu'une fois l'ICI retiré, il faut le remplacer: il faudra savoir de quelle façon et comment prévoir les impôts, de quelle façon, nous allons soutenir le fédéralisme fiscal. C'est un thème très important qui sera à la base du débat et de la discussion de toutes les forces politiques, régionales et nationales, et c'est là qu'il y aura la nécessité d'un engagement fort de la part du Mouvement. Car heureusement, il y a des différences, qui en principe n'étaient pas considérées, entre les Régions à Statut ordinaire et les Régions à Statut spécial, et qui ont été enfin reconnues dans un article précis, l'article n° 20. Cet article va nous donner des garanties et va trancher sur les déclarations des Ministres qui avaient dit: *«Qu'est-ce qu'on fait des Régions à Statut spécial?»*
Maintenant, nous avons un article qui souligne que les Régions à Statut spécial auront à l'avenir la même dignité constitutionnelle et statutaire qu'elles ont aujourd'hui.
C'est un point important, sur lequel nous avons discuté pour arriver à dire très clairement que les Régions à Statut spécial sont à la base, depuis toujours, du régionalisme. En ce qui concerne notre engagement sur le fédéralisme, nous ne sommes pas contre la subsidiarité, ni la solidarité: nous ne sommes pas contre le débat sur ces thèmes, au contraire, nous sommes disponibles à nous confronter à condition que toutes les Régions soient capables de montrer, d'une façon transparente, l'emploi des ressources.
Car autrement nous risquons, comme ce fut le cas à un certain moment, d'entendre dire qu'ils veulent couper les recettes des Régions à Statut spécial parce qu'elles ont trop d'argent. Un refrain qui venait aussi, il y a quelque temps, de notre région. Heureusement, il y a maintenant un raisonnement que nous avons également apprécié de la part des forces qui se sont exprimées aujourd'hui: essayons d'être prudents, essayons de reconnaître ce moment de difficulté, il ne faut pas gaspiller l'argent.
Alors, nous avons dit *«non»* au fait de miner et de mettre en discussion le Statut, *«non»* au fait de réduire les compétences et *«oui»* au fait d'avoir de nouvelles compétences. Nous sommes disponibles à ce sujet. Nous avons déjà nommé les représentants de la Commission paritaire, qui sera le centre de liaison entre l'Administration régionale, le Gouvernement, le Conseil et l'Etat, à propos des nouvelles compétences que nous sommes sans doute capables d'assurer si l'on partage les frais pour les maintenir.
Évidemment, ce propos doit être partagé avec les autres Régions à Statut spécial. Je crois que pour l'instant, un débat très serré et ouvert existe qui peut donner plusieurs résultats. Notre défi très prenant, les forces politiques l'ont bien mis en évidence, c'est la crise économique. Je ne vais pas remonter aux origines de cette crise ou discuter à propos de ses effets, mais je veux entrer dans le mérite de la manière dont est gérée cette situation en Vallée d'Aoste. C'est-à-dire l'engagement du Gouvernement qui a essayé de donner des réponses à ces questions principalement sur la méthode de travail. Le Gouvernement a décidé qu'il est nécessaire d'avoir, avant tout, la connaissance du phénomène, autrement nous n'aurions pas la possibilité de donner des réponses sérieuses et correctes et, à ce sujet, nous sommes en train de faire une analyse importante avec tous les sujets qui sont capables d'évaluer les effets de la crise économique, à tous les niveaux. Cette méthode nous a amenés à dire que ce moment mérite l'attention de toutes les forces politiques et c'est la raison pour laquelle nous avons engagé la Commission compétente avec les chefs de groupes, pour dire que le moment est venu de décider de quelle manière et comment on peut donner des réponses qui soient, le plus possible, partagées.
L'autre méthode, c'est de mettre sur pied des mesures, et c'est ce qui a été fait pour le budget, nous avons tout de suite mis en place des mesures qui sont, sans doute, partielles et qui évidemment ne sont pas la «Réponse» à tout le mal.

Quelqu'un a mis l'accent sur le fait qu'en tant qu'Administration régionale, du point de vue du budget, nous avons eu la possibilité d'avoir des fonds à notre disposition que le pacte de stabilité ne permet pas d'utiliser: et bien, dans le budget un article spécifique a été inséré, en accord avec le Gouvernement, grâce auquel nous avons déjà commencé un travail important, qui prévoit d'utiliser ce fonds, représentant un point de repère important et de disponibilité financière pour l'Administration régionale, pour les grands investissements qui pourront relancer l'activité des entreprises.
Nous pensons agir contre la crise en présentant trois principaux projets, parmi tant d'autres, très importants: le premier prévoit un rapport très étroit avec les collectivités locales, avec les Communes et les Communautés de montagne. En effet, le premier thermomètre, pour savoir ce qui se passe sur le territoire, c'est la commune: avec les Communes, nous avons un dialogue constant et une disponibilité financière importante au sein de notre budget, afin de donner une réponse sérieuse qui puisse examiner dans le détail la situation des entreprises, des artisans et des agriculteurs mais également des familles. Voilà donc l'autre projet important: le foyer familial. Deux lignes d'action pour ce projet: continuer de permettre aux familles d'économiser, sur les dépenses d'électricité et, demain, sur les frais de chauffage. La famille est aussi un problème social, le problème des jeunes, des personnes âgées: c'est sur ces domaines que nous voulons agir, en focalisant notre attention sur ceux qui ont des problèmes, du point de vue du budget familial, pour ne pas créer des retombées négatives. Nous sommes en train de faire attention au problème des emprunts, pour la résidence principale, avec des réponses importantes: un engagement total, dans le domaine aussi de la formation et de l'emploi, en cherchant à responsabiliser les petites entreprises (qui sont davantage en difficulté). Nous sommes en train de discuter sur ce que représente le rôle de Confidi: Est-il suffisant? Doit-il être exposé davantage pour aider aussi les petites réalités? Ce sont les petites réalités qui n'ont pas de réponses, qui nous demandent un engagement important. Pour les grandes réalités, des réponses existent déjà. Si nous n'avons pas l'appui des petites réalités, la structure portante de l'économie valdôtaine sera affaiblie.
L'autre projet important concerne la formation et l'emploi. Le thème de la formation passe à travers un engagement continuel qui existe déjà et qui est fondamental au sein de l'école et de l'université, avec lesquelles nous avons entrepris un débat pour évaluer le futur des jeunes. Ces jeunes, qui après avoir terminé leurs études, nous demandent: *«Avons-nous la possibilité de travailler?»*.
Il faut alors imaginer qu'il y ait un débouché à cette formation, évidemment pas pour tout le monde, mais au moins essayer de comprendre quelle est la réponse qu'on donne en Vallée d'Aoste en ce qui concerne la présence de l'université. En ce qui concerne l'emploi, l'engagement prévoit de donner la possibilité de reprendre la question de cet article spécifique de la loi concernant le budget, qui nous permettra de réaliser un plan pertinent, pour les entreprises, afin de relancer l'emploi.
Ensuite, à propos de l'activité du Gouvernement régional, nous avons essayé aussi de donner des réponses au sujet du Casino (un plan pour la relance de son activité, qui sera présenté au Conseil régional, est d'ailleurs prévu), dans le domaine du tourisme et, en particulier, des remontées mécaniques, en essayant d'affronter une crise qui avait débuté avec un problème important dans une zone qui risquait de ne pas obtenir les financements pour continuer son activité, à savoir la Cervino S.p.A.: nous voulions être attentifs à propos de ces réalités, avec un plan pour la totalité des stations de ski, pour avoir une idée de l'intervention nécessaire à ce sujet, qui n'exclu pas les partenaires privés, mais qui évidemment va introduire le Gouvernement et le Conseil régional dans un débat qui doit nous dire comment et dans quelle mesure nous pouvons soutenir cette structure si importante, en raison du niveau d'intervention, sous le point de vue de l'emploi dans notre région. Nous avons fait la même chose pour les deux autres points du programme de législature et de gouvernement, c'est-à-dire la simplification et la réduction des procédures adminis-

tratives, un discours qui est très difficile à accomplir et sur lequel nous avons commencé à travailler.
En même temps, nous sommes engagés dans tous les domaines: l'hôpital régional, la Testafochi, qui deviendra le nouveau siège de l'université et le projet « Aoste Capitale ». Une réflexion sur le rapport avec les autres forces politiques : le Gouvernement a démarré son activité en proposant une ouverture au dialogue, comme ce fut le cas avec les forces qui font partie de la majorité, nous sommes toujours ouverts aux suggestions, aux propositions des autres forces. Nous l'avons prouvé au sein du Conseil, avec un travail partagé et avec la présidence de deux Commissions qui a été confiée à des forces politiques qui ne font pas partie de la majorité. Nous avons privilégié le dialogue et nous sommes très attentifs aussi au rapport qui existe avec les forces de la majorité au niveau national, parce que nous sommes bien conscients de l'importance d'instaurer un dialogue. Nous savons que certains passages délicats sont liés à cette disponibilité, nous ne cachons pas que des interventions en notre faveur sont réalisées, mais nous sommes là aussi pour être vigilants lorsqu'il y a des décisions qui ne sont pas contre le Gouvernement, mais qui sont contre les intérêts de la Vallée d'Aoste. Ce n'est pas pour soutenir le Gouvernement mais pour affronter ensemble des moments difficiles comme cette période de crise, pour partager des engagements qui vont dans l'intérêt général. Nous sommes prêts et disponibles à discuter ensemble pour faire comprendre quelles sont les raisons de certains choix qui vont dans une même direction. Le dernier point que je désire rappeler concerne l'idée d'être présent au niveau européen, d'avoir un représentant au Parlement: nous avons trouvé cet accord minimal de dire *«essayons au moins d'avoir la possibilité d'être apparentés avec une autre force politique, en descendant ainsi de 50.000 à 25.000 voix»*, étant donné que la volonté d'avoir au moins un représentant pour chaque région, ce qui est toujours notre but, est un but irréalisable. Maintenant, une attitude pour donner des réponses sérieuses en disant : *«Oui, l'Europe des Peuples doit se reconnaître dans l'Europe des Régions, en ayant des représentants qui soient capables de défendre et de comprendre aussi notre réalité, une réalité de montagne »* n'existe pas. Je crois qu'on a évalué attentivement cette éventualité d'aller à Rome pour défendre un projet minimal, et si ce projet passe, je crois que ce serait quand même une possibilité d'avoir un élu qui puisse défendre nos intérêts en Europe. En ce sens, le Gouvernement est très attentif, dans son rapport aussi avec les Parlementaires, qui sont totalement disponibles, tous les deux. De notre part, nous avons tout intérêt de mettre à la disposition des Parlementaires les structures et les personnes qui puissent donner le soutien à l'examen des propositions qui sont faites de la part du Gouvernement pour donner les réponses conséquentes.
Pour conclure, deux mots sur le Mouvement. Je ne peux que partager ce qu'a dit Albert Cerise sur le problème du Mouvement: évidemment, le débat est ouvert, mais trop souvent on veut faire passer comme une sorte de chantage, comme un débat entre les personnes ce qui doit être, au contraire, un débat sérieux sur les idées. Si nous avons des idées, il faut nous confronter d'une façon ouverte; si nous avons des questions, il faut les examiner au sein des sièges compétents, ce qui ne se produit pas si souvent. Je crois qu'aujourd'hui, le Congrès est là pour choisir un Président qui devra sans doute s'engager pour respecter la volonté des Unionistes et du message qui est passé, il y a quelques mois, durant les élections régionales: on nous a donné encore une chance, et les électeurs l'ont fait comprendre très clairement. Il s'agit là, peut-être, de notre dernière chance.
Nous devons donc être sérieux par rapport à nos choix et le Président, en premier lieu, doit avoir à ses côtés des personnes qui puissent l'appuyer dans un travail difficile de maintenir l'unité du Mouvement. L'unité par le biais d'un débat ouvert, l'unité par le biais d'un rapport avec les réalités présentes en Vallée d'Aoste, en commençant par les Sections. Nous aurions souhaité comme toujours avoir une seule solution, afin de se retrouver tous unis. En tout cas, les Unionistes sont assez drôles : lorsqu'il n'y a qu'un candidat, ils n'ont pas le choix ; lorsqu'il y a le choix, nous n'arrivons pas à être d'accord sur une solution en commun. Je crois que le véritable engagement de tous les Unionistes, c'est de respecter le Statut du Mouvement qui est très clair.
Enfin, un dernier mot sur la défense de la langue française que, en tant qu'unioniste, j'estime être fondamentale. L'école est en train de travailler très bien dans cette direction, mais pas uniquement l'école, il y a aussi une réaction de la part des jeunes, qui se rendent compte du fait que le Français n'est pas une obligation mais plutôt un choix qui va dans la direction d'être en position de gérer les défis de l'Europe. Il faut qu'il y ait de plus en plus de gens compétents, préparés et aussi polyglottes, et pas seulement bilingues. En ce qui concerne les jeunes, souvent nous avons la difficulté de comprendre leurs problèmes, car parfois le dialogue est interrompu et la possibilité de contacte pour savoir quelles sont leurs exigences.
Enfin, je me félicite pour l'organisation de cette rencontre et je souhaite que l'on puisse terminer ce Congrès avec une attention spécifique pour le bien du Mouvement, à savoir, son Unité.
Merci.

Augusto Rollandin

Section de Morgex

Nous sommes heureux de vous informer que

samedi 13 décembre 2008, à 20 heures,
à l'Hôtel Restaurant « LA PINETA » - La Ruine

Aura lieu le traditionnel dîner de la section.

Le prix est de 30 euros

Réservations, dernier délai, le jeudi 11 décembre prochain, en vous adressant à:

Bureau de Tabac Veticoz **0165/809652**

Roulet Felicity **339/1791001**

FÉLICITATIONS

La section de l'Union Valdôtaine de Challand-St-Anselme
exprime ses plus sincères félicitations à

Mademoiselle Monica DUFOUR
qui, le 24 novembre dernier, a obtenu, à Aoste, sa Maîtrise en « Sciences de la formation primaire » avec la mention 110/110 et les félicitations du jury, en discutant la thèse « Alfabetismo, scuole e maestri nella Comunità Montana Evançon (1770-1859) ».

Section de Pont-Saint-Martin

Nous sommes heureux de vous informer que

samedi 13 décembre 2008
au restaurant de « BUSC DARE »

Aura lieu le traditionnel dîner de la section.

20h Vin d'honneur - 20h30 Dîner

Nous vous attendons avec vos familles ainsi que tous les sympathisants qui désireraient y participer.

Le prix est de 25 euros

Veuillez confirmer votre participation, au plus tard, mercredi 10 décembre prochain, en vous adressant à:

Silvio-Siège de la section: tél.: **0125/1969000-320/6649160**
courriel: union.basval@fastwebnet.it

Eleonora - secrétaire: tél.: **347/2401606** - courriel: lelepattu@libero.it

Marco - président: tél.: **349/6358700**

PARTICIPEZ NOMBREUX !

Allocution du sénateur de la République, M. Antonio Fosson

Mesdames, Messieurs, Autorités, chers amis unionistes, peuple unioniste,

C'est avec un peu d'embarras mais avec beaucoup d'humilité que je m'adresse à vous à l'occasion de notre Congrès, en ma qualité de représentant de la Vallée d'Aoste au Sénat de la République italienne. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée en votant pour moi. Les élections législatives furent une victoire – que nous n'avons pas fêtée car elle n'était pas absolue – mais une victoire quand même! Espérons que nous puissions fêter d'autres bons résultats.

Avant de vous illustrer mon travail à Rome, je voudrais mettre l'accent sur la complexité de la situation politique et institutionnelle actuelle.

On parle de plus en plus d'une réforme institutionnelle qui abolirait l'une des deux Chambres: en effet, avec les règles actuelles, la procédure législative se révèle extrêmement longue et compliquée. Le processus de formation d'une loi nécessite deux années et souvent il y a plusieurs passages entre la Chambre et le Sénat qui en retardent l'approbation, alors que la situation actuelle exige des lois rapides et précises. Et là, Berlusconi a raison d'adopter des décrets-lois qui doivent être approuvés rapidement et qui répondent aux besoins des citoyens.

Deuxième observation générale: nous allons vers un bipolarisme de plus en plus marqué où ceux qui, comme nous, représentent peu d'électeurs, n'ont guère de possibilité de compter (la ligue du Nord et Di Pietro sont, peut-être, les seules exceptions).

D'autre part, ce système nous entraîne vers un présidentialisme de fait car le Président impose au Gouvernement certaines orientations politiques et le Parlement ne peut que parapher les choix qui sont faits sans pouvoir en discuter.

Mais voilà que dans ce panorama s'insère la question du fédéralisme fiscal, question positive, et de l'autonomie des Régions, et là, il nous est agréable, à nous qui comptons 60 ans d'Autonomie spéciale, d'apprendre que ces thèmes sont partagés par la majorité, qu'ils paraissent être le meilleur système d'administration, qu'ils ne sont sûrement pas des tentatives de séparation ni d'une attaque contre la réalité et l'unité de l'Etat.

Le jugement sur l'ébauche de loi Calderoli sur le fédéralisme est sans aucun doute positif, surtout en ce qui concerne précisément l'article 20 qui prévoit le respect des Statuts des Régions à Autonomie spéciale.

Ainsi le concept de dépense réelle qu'il recèle, par opposition à celui de l'historique des dépenses, nous semble très important: ce sera pour nous la véritable possibilité de prouver que certains services (je pense à la Santé) coûtent beaucoup plus chez nous et qu'ils doivent donc être financés différemment. Ce sera vraiment l'occasion de montrer que l'argent en Vallée d'Aoste est bien dépensé; d'autre part que l'adhésion au fonds de péréquation prévue par la loi Calderoli ne semble pas comporter de grands sacrifices pour nous.

Je travaille au sein de deux Commissions du Sénat: la 12ème qui est celle de la Santé, où l'on discute précisément de la loi sur le testament biologique, et sur celle de la responsabilité pénale dans les professions sanitaires. Dans la première, qui est très idéologique, nous avons à comparer 10 propositions de loi, dont une porte également ma signature. Je travaille également au sein de la Commission bicamérale – dont j'ai été élu secrétaire – qui effectue actuellement une analyse sur le fédéralisme fiscal, laquelle est assortie de nombreuses auditions, de nombreux débats, si l'on veut que cette proposition ne reste pas une pure théorie.

Enfin, j'ai été nommé membre de la Commission d'enquête sur la situation du service sanitaire national et nous commencerons bientôt nos voyages d'inspection. Au sein du groupe transversal des Amis de la Montagne auquel j'appartiens, comme mes prédécesseurs, et où j'œuvre afin de parvenir enfin à une loi sur la montagne, il reste encore de nombreux points obscurs: qu'entend-on par montagne, quel sera le sort des communautés de montagne, des provinces? Impossible d'aller de l'avant dans ce contexte nébuleux et donc d'obtenir quelques résultats (par exemple une fiscalité différente pour les zones de montagne qui était notre but).

Mon travail est en accord avec le Gouvernement et le Conseil régional de la Vallée d'Aoste et avec le Président nous avons déjà rencontré ministres et sous-secrétaires (je me souviens des entretiens avec Calderoli, avec la direction de l'ANAS pour la route d'Etroubles et de Saint-Oyen).

Avec l'assesseur Viérin, nous avons eu des entretiens pour le problème des enseignants valdôtains à l'étranger, avec l'assesseur Isabellon, pour le cahier des charges de la Fontine. Il est certain qu'en cette période de la vie politique où l'on parle de fédéralisme, l'objection qui m'est faite à savoir que nous sommes peu nombreux et que nous n'avons donc pas le droit d'avoir un député européen semble quelque peu contradictoire, même si le dernier mot n'a pas encore été dit et là encore avec le Gouvernement tout entier et le Conseil régional, nous nous employons à obtenir des adhésions. Je pense qu'on votera l'ancienne loi.

Nous présentons actuellement une loi sur la maison de jeux en Italie de concert avec la présidence et avec les syndicats.

Au Sénat, nous votons souvent contre ou nous nous abstenons et ce, surtout parce que la majorité a toujours imposé une méthode qui n'admet pas la concertation et qui n'a jamais accepté les amendements que nous avons proposés. Comme l'a justement dit le vice-président Voyat, si personne n'est vraiment contre nous, personne ne nous aide non plus de manière claire. Là, où nous ne sommes pas assez nombreux pour prétendre à une concertation avec la majorité, les rapports personnels avec les autres sénateurs peuvent pallier cette difficulté. Pour entretenir ces rapports, nous avons recommencé à organiser des dégustations de Fontine ou à inviter à la chasse au chamois le Sénateur qui rédige le nouveau texte de loi sur la chasse, en espérant qu'il insérera aussi dans ce dernier, le bouquetin, comme espèce susceptible d'être chassée.

Bref, nous nous ingénions à trouver des tactiques! Enfin, pour obtenir de bons résultats, je pense qu'une synergie avec le Gouvernement régional, avec les Syndics, avec les collectivités locales, s'impose.

Une ombre plane sur toute cette activité, l'ombre d'une crise économique très grave qui affectera particulièrement les réalités les plus faibles, celles qui ont plus de difficultés à trouver un soutien, à s'épanouir et à prospérer (le Gouvernement avait prévu de jouer les attaquants et maintenant nous sommes sur la défensive). Voilà pourquoi nous devons être encore plus vigilants, plus actifs et surtout, plus unis (se différencier entre nous peut être encore aujourd'hui un luxe qu'on ne peut pas se permettre).

Ce que je peux vous assurer, c'est que je ferais tout mon possible pour vous représenter au mieux.

Que demander à l'Union Valdôtain? Un représentant au Parlement a besoin d'un parti fort, solide, uni, bien présent au sein de la bataille politique, capable de prendre des décisions concrètes. Eh bien, voilà ce que j'attends de ce Congrès!

Antonio Fosson

« Les interventions des délégués de samedi après-midi seront publiées intégralement dans les prochains numéros du Peuple Valdôtain».

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.lucianocaveri.com

A chaque Congrès nous nous répétons la même chose : il faut être unis ! Cela est à la fois tendre et naïf. Tous les discours faits ont repris cet argument, qui semble représenter la découverte de la lune. Cette répétitivité, qui devient même ennuyeuse, cache le désir d'éloigner une peur bien réelle : celle du virus contagieux de la division, qui n'a rien d'eccentrique en politique et que nous avons vécu dans notre histoire passée et récente. Il serait bien que l'unité dans le pluralisme des idées constitue notre pain quotidien, et qu'on veille à ne pas instaurer la philosophie des nombres qui impose la volonté des plus aux autres. C'est un thème qu'il faut traiter avec attention, notamment si on appartient, et c'est notre cas, à une minorité linguistique et à un petit peuple, étant donné que le poids des nombres – s'il n'est pas modéré par une politique de tutelle de toutes les minorités- pourrait se répercuter sur notre réalité.

Je crois que la mise en jeu est très importante. Le nombre des votes ne correspond pas à celui des inscrits, nous avons des sections réduites au minimum, les propositions politiques et culturelles de la part du Mouvement sont faibles, les liens politiques en Italie et en Europe se font plus rares, nous ne nous confrontons pas dans les pages du Peuple sur les arguements concrets : ce sont des éléments auxquels il faut veiller avec inquiétude.

Tout cela a l'air d'un paradoxe, au moins pour deux raisons. Tout d'abord, et c'est très sérieux, après de nombreuses années pendant lesquelles on a parlé de fédéralisme, souvent sans connaître l'argument, on ne peut pas nier que le thème ait pris une certaine ampleur (personnellement je peux le dire pour les nombreux étudiants universitaires qui m'ont demandé de les aider pour des mémoires sur le fédéralisme). Les partis italiens ne peuvent plus ignorer cette option institutionnelle et politique, qui par ailleurs est largement répandue en Europe et cela nous confirme la valeur des idées qui fondent l'existence même de notre force politique.

De plus, d'importants hommes politiques – Formigoni et Galan pour le PdL, Chiamparino et Cacciari pour le PD – invoquent la possibilité de donner vie à des vrais partis territoriaux au Nord et ce n'est pas seulement pour répondre aux attentions croissantes pour la Lega. A part l'encrage dans l'histoire du SVP dans le Tyrol du Sud, le choix du Président du Trentin Dellai de donner naissance à une Union du Trentin est une marque des temps et de ses capacités politiques : la territorialité comme saine expression de la croissante demande une politique de proximité.

Pour éviter de s'effondrer dans une politique provinciale et stérile qui se concrétiserait uniquement dans la recherche du consensus électoral, les partis territoriaux doivent créer entre eux un réseau, avoir des liens en Europe et faire grandir politiquement et culturellement leurs communautés d'appartenance. C'est une responsabilité qui n'a rien de simple, mais qu'il faut assumer avec conviction, en profitant du contexte politique général et en sachant que le moment économique difficile que nous traversons est un défi dans le défi, pour démontrer les potentialités et la force de l'autonomie spéciale.